

## **Message de la présidente du Conseil d'Etat pour l'an nouveau**

Aux femmes et aux hommes passionnés par leur canton,

J'ai le plaisir, au nom du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, de vous transmettre nos vœux les plus sincères à la veille de cette Nouvelle Année.

A quelques heures de franchir le pas 04-05, nous désirons mettre en exergue votre engagement professionnel, culturel, social, pour votre canton, ses régions, sa population.

Votre esprit d'ouverture, d'entreprise, de création de richesses, n'est possible que grâce aux femmes et aux hommes passionnés que vous représentez, qui habitent et s'engagent ici. Le canton de Neuchâtel, par ses régions diverses, sa qualité de vie, ses pôles de compétences, recense un nombre important d'entreprises, de manifestations, gérées et organisées à nouveau par des passionnés. Soyez-en remerciés !

Rien n'est possible sans la passion des hommes et des femmes. Lorsque nous sommes touchés par une séparation, une maladie, un deuil, laissons le temps au temps et petit à petit une succession de passions prennent le dessus et redonnent un sens à la vie.

Que l'on se remémore les conflits dans le monde, l'épouvantable séisme en Asie du sud-est ou toute autre catastrophe naturelle qui, à chaque fois, laissent la population locale dans le plus grand dénuement. Là aussi, petit à petit, la vie reprend racine timidement avec de nouvelles passions.

Rien n'est possible sans la pérennité des institutions qui permettent à chacune et chacun de trouver sa place dans notre société qui, aujourd'hui, voit l'individualisme et les intérêts particuliers prévaloir.

Le Conseil d'Etat, attentif à l'intérêt général du canton, à son environnement financier, social, culturel et sécuritaire, soutient l'existence d'un Etat laïque, responsable des conditions-cadres de notre société multiculturelle qui elle, attachée à nos racines judéo-chrétiennes et au respect partagé de la différence, garantit le maintien de notre démocratie.

Nous sommes convaincus que la création d'emplois contribue à une intégration facilitée des jeunes et des étrangers dans le monde du travail et sécurise celles et ceux qui travaillent et sont intégrés. Ainsi, respect et reconnaissance de l'autre garantissent l'existence du droit à la différence mais soulignent aussi le devoir d'être responsable de ses actes et de ses propos.

L'Année 2005 sera témoin d'un renouvellement des autorités législatives et exécutives cantonales. Les électrices et les électeurs s'exprimeront sur un choix de société avec, en toile de fond, le canton de Neuchâtel, son avenir, ses défis cantonaux et nationaux en adéquation avec les droits mais surtout les devoirs de toutes et tous.

Dans cette perspective, nous vous souhaitons, Mesdames, Messieurs, ainsi qu'à toutes vos familles d'ici ou d'ailleurs, avec sincérité et reconnaissance, une très belle Nouvelle Année 2005.

Sylvie Perrinjaquet  
Présidente du Conseil d'Etat

Le Château, le 31 décembre 2004